

(1)

(N° 178.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 20 JUIN 1879.

Crédits supplémentaires aux budgets du Ministère de la Justice pour
les exercices 1878 et 1879⁽¹⁾.

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE ⁽²⁾, PAR M. MAGHERMAN.

MESSIEURS,

Toutes les sections ont adopté le projet de loi sans observation.

La section centrale, après examen du projet, l'admet également à l'unanimité des membres présents, et en propose l'adoption à la Chambre.

Le Rapporteur,

MAGHERMAN.

Le Président,

J. DESCAMPS.

(1) Projet de loi, n° 157.

(2) La section centrale, présidée par M. DESCAMPS, était composée de MM. LUCQ, MAGHERMAN, WASHER, BOUCQUÉAC, DE FRÉ et DEVIGNE.
